



CAP MATIFOU



JOURNAL DES ANCIENS ÉLÈVES
ET DES PERSONNELS
DE L'ENPA

MARS 95

N° 31

VOUS RECONNAISSEZ VOUS ?



AS-ENPA - Janvier 1956 - Championnat de cross-country cadets Equipe classée 1ère à Lavi-
gerie à Alger.

Mr MIGUEL est arrivé 1er de l'AS-ENPA et 12ème d'Afrique du Nord.

1er rang de G à D : MIGUEL J.Pierre - TERRE Claude - COCHET Professeur Education
PHysique - NAVARRO Pierre

2ème rang de G à D : MACIA Raymond - ----- - SINTES Norbert -
SALORD Georges - ----- - LOPEZ Marcel - ----- - GIORDANO

L'APPEL DU PRESIDENT



- Qui ne se souvient de Lex Barker dans le rôle de Tarzan qui annonçait le regroupement des animaux de la jungle?

- Qui ne se souvient du Muezzin, du haut de son minaret, qui appelait les fidèles à la prière?

- Nous anciens de l' ENPA, nous avons aussi un écho, il vient de loin, d'Algérie, de Cap Matifou pour être plus précis, et continue à se faire entendre,

C'est celui de notre Président qui clame le retour au bercail à ceux qui ont perdu contact avec l'Amicale.

Son vœux le plus cher est que nous soyons toujours nombreux de manière à donner plus de force à notre Amicale.

C'est de cette manière que nous maintiendrons vivant notre souvenir collectif et que " nous ne nous oublierons pas " .

En outre notre voix portera de plus en plus loin pour faire aboutir nos légitimes doléances.

Fidèle à ses principes, il sera parmi nous à l'Assemblée Générale de Bordeaux / Saint Emilion comme jadis en classe, non pas pour nous faire " plancher " devant une dissertation, mais pour stimuler ses troupes.

Antoine PALOMAR

D'ALGER TEMOIGNAGE D'UN ANCIEN ELEVE



Que dire de notre cher et regretté disparu? Dans toutes les retrouvailles entre anciens, nous évoquons naturellement nos souvenirs de l'école. Et l'avons-nous fait une seule fois sans citer le nom de Mandrillon? Certes non.

Son bon souvenir est à jamais gravé dans nos mémoires.

Son attachement à l'école et à Ses élèves auxquels il s'est donné sans compter n'aura pas été vain car les anciens de Cap Matifou ont toujours su tenir honorablement leur place dans la vie active.

De son vivant, c'est de cette manière que Mr Mandrillon s'est senti récompensé par nous.

Il en était fier et il ne demandait pas plus.

Maintenant, il est de notre devoir de lui témoigner, pour la postérité, notre hommage pour sa précieuse contribu-

tion au succès et au rayonnement de l'école. En effet, la discipline (qualifiée par ailleurs de force principale ...) qu'il a imprimée à l'école a été l'un des atouts majeurs de sa réussite.

Sur le plan des relations humaines, lui même débarrassé de tout préjugé, il a su nous inculquer les valeurs de camaraderie et de solidarité sans considérations d'ordre social ou de croyance.

Souvenons-nous, lorsque le règlement intérieur de l'école relatif à la discipline était transgressé, il nous a toujours séduit, et souvent intérieurement réjoui, par la façon méthodique et passionnée avec laquelle il voulait aboutir à la vérité des faits et ceci avec un sens aigu de l'équité. Il reste qu'en la matière, au fond de chaque ancien élève, consciemment ou inconsciemment, la personnalité de Mr Mandrillon est le modèle de référence.

Il a accompli sa tâche pleinement et avec brio. Aucun ancien de Cap Matifou ne l'oubliera. Qu'il repose en paix.

Abdelkader LOUMANI (PROMO 1955 - 1960)

A JEAN THOMAS

Cette journée de juin commençait d'une manière banale, comme l'on dit sans problème. L'effectif était au complet, les équipes de nuit ne signalaient pas



de point marquant survenu durant le déroulement de leurs activités. Aucun fait ne semblait nuire à ce début de matinée, et pourtant!

Contrairement aux habitudes, "Antoine" apparaît dans nos locaux, le teint pâle, la mine triste :

"Thomas est mort" dans un accident de voiture. La nouvelle est brutale, implacable. L'esprit se bloque. Le corps, on ne sait par quel mystérieux phénomène, faibli, comme charviré par une force invisible.

Et puis, commence le chapelet des questions qui demeureront sans réponses; seul un article de la dépêche nous éclairera plus tard.

Notre ami Jean nous a quitté, alors que, retraité depuis quelques années, il aspirait tant à vivre, à profiter tout son saoul des bienfaits de son Ariège natale.

Et oui, notre Jean était un des "Pieds-noirs d'occasion" comme il aimait à nous le faire remarquer si gentiment. Pourtant, tous ses récits, ses souvenirs revenaient toujours à Surcouf, Aïn-taya, Douéra, les villages de son adolescence. Dès les premiers mots, il exerçait sur nous un réel pouvoir d'attention. Il nous ennivrait de ses paroles. Chaque récit était agrémenté d'anecdotes sur la vie de là-bas, tel qu'il l'avait ressentie.

Jamais fatigué, jamais rassasié, toujours prêt à faire quelque chose, à donner beaucoup de lui-même. En chemisette, ne voulant pas connaître la laine, il vivait dans un coin de son Ariège, dans une vieille maison sans chauffage et se lavant à l'eau d'une source dès l'aurore: Une force de la nature.

Son histoire se termine bêtement sur une route dans un tas de fer raille auprès de son épouse et de sa mère.

Il ne souhaitait certainement pas cette fin, lui qui ne roulait en voiture que par nécessité.

Adieu Jean et à bientôt, en attendant, peux-tu nous préparer quelques bonnes histoires?

ARNAC Pierre (promo 56/60)

DERNIÈRE RENCONTRE A MARSEILLE.

Le compte-rendu des assemblées générales étaient rédigées par notre ami Jean THOMAS. Il nous a quitté et c'est provisoirement que je vais vous parler de cette journée en attendant un nouvel élu.

A notre rencontre de Marseille, nous avons beaucoup parlé des actions à mener pour faire valoir auprès de la caisse nationale d'assurance vieillesse, les années passées à l'ENPA.

Mr CABALLRO

Mr MIGUEL

Mr PARABIS

Mme
MIGUEL

Mme BOBE

Mme
FANGEAUD

Mr BOBE

Mr FANGEAUD



Suite aux informations recueillies à Marseille auprès des adhérents, nous avons entrepris deux actions par voies différentes :

La première auprès de la DGA par l'intermédiaire de madame RIVALLAND. Les résultats sont restés négatifs (voir réponse pages 7 , 8 et 9).

Pour cette première action, je tiens à remercier :

Monsieur HERNANDEZ Henri Claude pour les fiches fournies (lois et décrets).

Monsieur SALICHON Roger (ancien intendant ENPA), pour les précisions sur les assurances contractées par l'école.

La deuxième action nous l'avons tentée par l'intervention de Mr TRAINAR président de l'amicale.

Nous avons déposé un dossier en exemple (Celui de Mr FANGEAUD Jacques), auprès du gouvernement, avec l'appui du fils de Mr TRAINAR, conseiller technique au cabinet du premier Ministre. Les résultats sont encore négatifs (voir réponse pages 10 et 11)

Je fais preuve de ténacité en général, mais après ces deux échecs je commence à me décourager.

Nous parlerons de cela à notre prochaine rencontre et si une nouvelle tentative peut être engagée, je l'exploiterai.

Les membres du bureau ont été reconduits et nous avons enregistré deux nouvelles inscriptions à " l'information " :

- Mr BOBE Henri promo 55 - 59 représentant les bouches du Rhône.
- Mr PARABIS Marcel promo 53 - 57 représentant du Gard;

Le bu-

Mr
ALCARAZ

reau remer-

Mr
THOMAS
cie ces deux
nouveaux

Mr
TALLON

membres .

Mme
TALLON



Mr ARNAC

Mr
HERNANDEZ

Mr
FRANCO

Mr
BRUNO

Mme
FERNANDEZ

Mr
MIGLIORINI

Mr
MAURICE

Mme
MIGLIORINI



Mr
AVELINE

Mr
FERNANDEZ

Mr
SINTES

Mr
BENASSAR

Mme
MAURICE

MR
COSSO

Mme
AMATE

Mme
RAMOS

Mme
PONS

Mr
RAMOS

Mr
AMATE

Mr
COSSO

Mr
PONS



Mr
TRAINAR

Mme
GUIMONET

Mr
GUIMONET

La famille
BENTOLILA
est cachée par
Mr GUEY

Mme
GUEY

Mme
MANS
et
Mr MANS
Debout



Mr
GUEY

La réunion a continué avec beaucoup de passion et pour en diminuer les ardeurs, nous l'avons poursuivie autour d'un apéritif.

Antoine PALOMAR



DIRECTION
DES CONSTRUCTIONS
AÉRONAUTIQUES

ÉTABLISSEMENT
AÉRONAUTIQUE
DE PARIS

Responsable : Mme RIVALLAND C.

Tel. : 16 (1) 45 52 82 15

Service : Retraite

REFERENCE : V/Demande téléphonique
du 25/01/1995

N°

EAP/PCR/CR

Paris, le 000403 - 30 JAN. 95

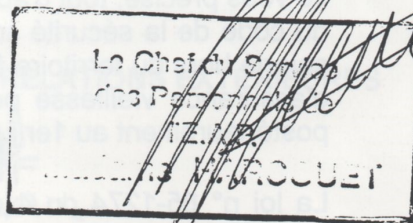
Le Directeur de l' E.A.P.,

à

Monsieur Antoine PALOMAR
Vice Président/Trésorier
de l'Amicale des Anciens Elèves
de l'E.N.P.A.
18, Allée de la Durance
31770 COLOMIERS

Comme suite à votre demande citée en référence, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint pour information, la photocopie de la lettre de la Caisse Nationale d'Assurance vieillesse, en réponse à ma demande relative à la validation par le régime général de la Sécurité Sociale de la période de scolarité à l'Ecole Nationale Professionnelle de l'Air de Cap-Matifou en Algérie.

P.J. 1



CNAV

**CAISSE
NATIONALE
D'ASSURANCE
VIEILLESSE**

24 JUN 1993

Monsieur le Directeur
de l'Etablissement Aéronautique
de Paris
26 boulevard Victor
00460 ARMEES

DIRECTION

N/Réf.

DEPARTEMENT REGLEMENTATION

984 - MFL/DL/SB L93115C

Affaire suivie par : Melle LARBRE ☎ 40.05.53.33

V/Réf.

EAP/PCR/CR

N° 001831

Dossier suivi par Mme RIVALLAND

Monsieur le Directeur,

Par lettre du 27 mai 1993 vous appelez mon attention sur la situation des anciens élèves de l'école nationale professionnelle de l'air de Cap-Matifou en Algérie de 1944 à 1962.

Vous me demandez comment peut être validée, par le régime général de la sécurité sociale, leur scolarité notamment si cette période doit être régularisée dans le cadre de la loi n° 65-555 du 10 Juillet 1965 ou de la loi n° 85-1274 du 4 décembre 1985.

Je vous précise, tout d'abord, que la loi n° 65-555 du 10 juillet 1965 (art. L. 742-2 du code de la sécurité sociale) autorise les personnes ayant occupé un emploi salarié hors du territoire français à opérer un versement rétroactif de cotisations d'assurance vieillesse pour les périodes de travail qui y ont été accomplies postérieurement au 1er juillet 1930.

La loi n° 85-1274 du 4 décembre 1985 portant amélioration des retraites des rapatriés a prévu, quant à elle, deux séries de dispositions.

9

E. A. P. - PARIS									
ADIP PAIF GP									
28 JUN 93					003072				
VY	PO	PI	PO	PP	CP	CC	RE	EM	

PCR

Le titre 1er permet aux rapatriés d'obtenir une subvention de l'Etat pour effectuer le rachat des cotisations d'assurance vieillesse afférentes à leurs périodes d'activité exercée dans des territoires anciennement placés sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France. Ce rachat, a lieu dans le cadre des dispositions de la loi n° 65-555 du 10 juillet 1965.

Le titre II de la loi du 4 décembre 1985 prévoit par ailleurs, la validation gratuite ou onéreuse de périodes d'activité salariée en Algérie durant lesquelles les intéressés n'ont pas été affiliés obligatoirement au régime algérien de sécurité sociale.

J'ajoute que la loi n° 64-1330 du 26 décembre 1964 permet, sous certaines conditions aux personnes ayant été salariées en Algérie avant le 1er juillet 1962 d'obtenir la validation gratuite dans le cadre du régime général français de leurs périodes d'activité exercées dans ce pays lorsqu'elles ont donné lieu à affiliation au régime algérien.

Comme vous pouvez le constater, pour pouvoir bénéficier des lois rappelées ci-dessus, les intéressés doivent justifier avoir eu la qualité de travailleur salarié pendant les périodes considérées.

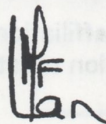
C'est ainsi que pour l'application de l'un ou l'autre de ces textes ils doivent apporter la preuve de leur activité professionnelle en produisant notamment leurs bulletins de salaires, certificats ou contrats de travail, lettre d'engagement ...

Dans le cas que vous exposez des ex-élèves de l'école nationale professionnelle de l'air de Cap-Matifou en Algérie j'observe que les intéressés n'étaient pas placés dans les conditions du salariat. En effet, et ceci ressort très clairement du décret n° 46-1520 du 21 juin 1946, durant leurs études ils ne percevaient aucune rémunération et ne cotisaient à aucun régime de sécurité sociale.

Dans ces conditions, la situation des intéressés pour la période de 1944 à 1962 ne me paraît pas susceptible d'être régularisée dans le cadre du régime général de sécurité sociale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

LE DIRECTEUR DES RELATIONS EXTERIEURES



Marie-France LAROQUE

PREMIER MINISTRE

LE CONSEILLER TECHNIQUE

Paris, le 19 juillet 1994

PhT/279

Monsieur le Président,

Par votre lettre du 11 avril 1994, vous souhaitez que des précisions vous soient apportées sur la possibilité de faire valider par le régime général la période d'apprentissage que Monsieur Jacky FANGEAUD a effectuée à l'Ecole Nationale Professionnelle de l'Air de Cap Matifou en Algérie du 1er octobre 1954 au 30 juin 1960.

L'attestation délivrée par le Directeur de l'Etablissement Aéronautique de Paris précise que durant sa formation Monsieur FANGEAUD était logé et nourri mais ne mentionne en revanche aucune rémunération.

Antérieurement à la loi n° 71-576 du 16 juillet 1971 qui a rendu obligatoire au 1er juillet 1972 la rémunération et l'assujettissement à l'assurance vieillesse des apprentis, les apprentis non rémunérés en espèces pouvaient être affiliés au régime général conformément au décret n°48-344 du 28 février 1948 entré en vigueur le 1er avril 1948.

En tant qu'élève-apprenti à l'Ecole Nationale Professionnelle de l'Air de Cap Matifou en Algérie du 1er octobre 1954 au 30 juin 1960, Monsieur FANGEAUD aurait pu être affilié au régime général d'assurance vieillesse algérien créé le 1er avril 1953.

Cette affiliation lui aurait permis, comme à tout salarié affilié obligatoirement audit régime, d'obtenir ultérieurement, conformément à la loi du 26 décembre 1964, portant prise en charge de droits et avantages sociaux consentis à des Français ayant résidé en Algérie la validation gratuite par le régime général des périodes en cause.

A défaut d'affiliation dont la preuve peut être apportée par la caisse algérienne, aucune validation n'est possible à titre gratuit.

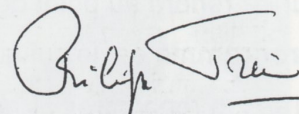
.../...

Monsieur le Président
de l'Amicale des Anciens élèves
de Cap Matifou

COMMUNIQUE DU BUREAU

Elle n'est pas davantage possible à titre onéreux par rachat de cotisations ; en effet un apprentissage non rémunéré et n'ayant pas donné lieu à affiliation à un régime d'assurance vieillesse n'est pas considéré comme une activité professionnelle et ne figure pas parmi les cas d'ouverture d'un rachat mentionnés à l'article L.742-2 du code de la Sécurité sociale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes pensées les meilleures.



Philippe TRAINAR

COMMUNIQUÉ DU BUREAU

Une assemblée générale se déroulera le dimanche 30 avril à Saint-Emilion dans le bordelais pour une rencontre des anciens de l' ENPA.

Le point de rencontre est fixé à **10 heures 30** à l'hôtel restaurant "**Bonsaï**" lieu-dit du "**Bois de l' Or**" **sur la route de Castillon** 33330 Saint- Emilion tel 57 25 25 07.

L'hôtel se situe au pied de la colline de Saint- Emilion, avec piscine, parc et court de tennis privés (parking assuré).

Le point de rencontre a été choisi dans les environs de Bordeaux à proximité de la ville de Saint-Emilion pour permettre aux adhérents et à leurs épouses de pouvoir visiter cette cité médiévale de toute beauté avec son église monolithe du 9^{ème} - 12^{ème} siècle, les catacombes (cimetière souterrain 9^{ème} -15^{ème}-ème siècle), la grotte de l' ermitage 8^{ème} siècle, la chapelle de la trinité 13^{ème} siècle etc... le lundi 1^{er} mai pour ceux qui désirent rester un jour de plus.

Pour se rendre au point de rencontre suivre le plan ci-joint.

Le programme est le suivant :

10 h 30 - 12 h rencontres et réunions.

12 h - 12 h 30 apéritif offert par l' amicale.

12 h 30 - 15 h repas.

15 h 30 visite d'une cave de Saint-Emilion.

Le repas est organisé avec une participation de **140 frs** par personne.

Nous vous demandons de réserver vos repas en envoyant vos chèques, établis au **nom de l'amicale de l' ENPA**, à Mr PALOMAR, 18 allée de la Durance 31770 Colomiers tél 61 15 42 58 dernier délai le 22/04/1995.

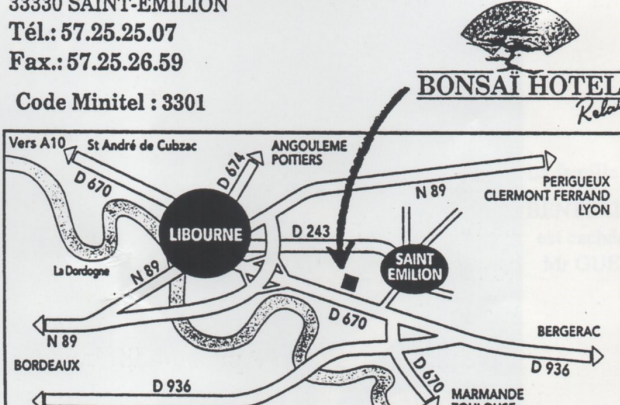
Les retardataires, pourront s' inscrire en dernière limite en appelant dans les deux jours avant notre rencontre.

Le bureau vous demande de **venir nombreux** à ce rassemblement, c'est le jour des retrouvailles et le moment opportun d'échanger nos idées et réflexions.

Informations pour les personnes arrivant la veille: Des chambres peuvent être retenues directement à l' hôtel au prix de **220 Frs** en chambre double ou simple.

Libourne - Saint-Emilion

Lieu-dit du "Bois de l'Or" - Route de Castillon
33330 SAINT-EMILION
Tél.: 57.25.25.07
Fax.: 57.25.26.59
Code Minitel : 3301



BONSAÏ HOTEL
Relais

Vers A10 St André de Cubzac
ANGOULEME
POITIERS
N 89
D 670
D 243
D 936
BORDEAUX
SAINT-EMILION
BERGERAC
MARMANDE
TOULOUSE
PERIGUEUX
CLERMONT FERRAND
LYON

Aéroport
50 km.

Gare
4 km.

Centre-Ville
4 km.

En arrivant de Bordeaux, Angoulême, Périgueux ou Paris par la A 10 : suivre direction Bergerac.
En venant de Bergerac ou d'Agen : suivre direction Libourne.

RELAYS

49
L. de l'Or
W.C.
+ S.F.
Cuisine

Parking
Handicap
Restaurant
Piscine
Tennis
Séminaires

-- Menu --

Salade de caille confite et ses légumes à la grecque

Jambonnette de canard aux myrtilles

Assiette de fromages

Entremet au chocolat et sa crème anglaise

OU

soufflé aux fruits rouges et son coulis.

Vin de Saint-Emilion. - Café.

COURRIER

Monsieur Jean Pierre MOLINA

40 Bis rue du Ménil

92600 ASNIERES

Promotion 54 - 58

Vient de prendre sa retraite (Après un différent avec son employeur) , il vient de gagner son procès.

Pour exprimer sa joie devant ce fait, il fait don à l'amicale d'un chèque de mille francs.

Le Bureau le remercie vivement et lui souhaite une bonne retraite.

Mr MOLINA fait part à tous les adhérents ayant travaillé à **Air Algérie**, de faire valoir leurs droits à la caisse complémentaire de retraite à l'adresse ci-jointe.

URIC

21 Rue Roger SALENGRO

94126 FONTENAY SOUS BOIS CEDEX

Tel 40 74 86 00

BILAN FINANCIER AU 23/03/95

	AVOIR	DEBITS	CREDITS
SITUATION AU 23/02/94	16269,95 Frs		
ENCAISSEMENT COTISATIONS + PIN'S			11059,40 Frs
DEPENSES JOURNAL N°30		5815,87 Frs	
DEPENSES DECES ADHERENTS		1604 Frs	
INTERETS CAISSE EPARGNE			675,27 Frs
DON ADHERENT			1000 Frs
RETOUR CHEQUE ADHERENT		150 Frs	
SITUATION AU 23/03/95	21434,75 Frs		

LA COTISATION " DES BRAVES "

Le Bureau et son trésorier, vous souhaite du bonheur au sein de l'amicale et la bienvenue pour les nouveaux (Les adhérents se rapprochent et se perdent de vue pour se retrouver à nouveaux)

Si certains pensent que nous sommes dans une période difficile et triste, je leur demande de penser aux jours où il faisait bon vivre. Là bas, en Algérie.

- Une glace rafraîchissante, un jour de chaleur.
- Les heures de détente, où le corps s'ennivre de chaleur du soleil.

De retour dans le présent, où tout est obligation je vous demande pour 1995 une **participation de 150 Frs** pour que notre association puisse continuer à perpétuer le lien de notre amitié.

Le PIN'S de l'ENPA reste à **20 Frs** avec pour frais d'envoi :

- 1 à 2 PIN'S 2,80 Frs
- 3 à 5 PIN'S 5 Frs

Votre dévoué trésorier vous remercie Antoine PALOMAR

BUREAU DE L'AMICALE

PRESIDENT : Mr Pierre TRAINAR 22 Rue Déodora 31400 TOULOUSE

VICE PRESIDENT /TRÉSORIER : Mr Antoine PALOMAR 18 Allée de la Durance
31770 COLOMIERS

SECRETAIRE GENERAL : Mr Bernard MANS Rue de Gagin 31600 MURET

SECRETAIRE ADJOINT : Mr Yves BUCHMANN Allée de Cardolle 33980 AUDENGE

TRÉSORIER ADJOINT : Mr Ferdinand FRANCO 54 Allée du Vivarais 31770 COLOMIERS

INFORMATION : Mr Jean THOMAS (Poste à pourvoir)

Mr Armand GAILLARD 21 Avenue des Glaïeuls 31400 TOULOUSE

Mr Henri BOBE Quartier des craux 13580 LA FARE LES OLIVIERS

Mr Marcel PARABIS Lot Le Voltaire 52 Rue Mme Sévigné 30540 MILHAUD

ANNUAIRE DES ANCIENS ELEVES DE L'ENPA

Rectificatif du 03/1995

NOM/Prénom	PROMO	ADRESSE	TEL.
AKRICH Elie	44/48	Rés de la roubine 06150 CANNES LA BOCCA	93902490
ALTERO Roland	48/51	?.....	
ANGELINI Jean	48/52	68 Rue du plateau 92320 CHATILLON SOUS BAGNEUX	46570288
AVELINE Jean	49/53	26 Rue Ed.ROSTAND 13200 MARIGNANE	
ARNOLD J.C	49/53	24 Rue L ROUMIEUX 34000 MONTPELLIER	67632304
AZZOPARDI René	56/60	4 Chemin des fraises 91430 IGNY	60196404
BALDACCI Marcel	45/49	DCD	
BAQUEY Henri		PL. de la gare de lozère 91120 PALAISEAU	60106589
BARRAL Michel		(mm.coordonnées que préc.) 13100 AIX EN PROV.	
BENEITO Freddy			
BERGONZO Christ.			
BERNARD Guy			
BIANCHI André	53/59	Les jardins d'Edith 7 ter Av.Edith CAVELL 06000 NICE	93532152
BIEULES Marcel	monit.	73 AV.Grachus BABEUF 04220 Ste TULLE	92782106
BETTAHAR Kaddour	55/58	Cité Bélébua Villa KAMEL MOHAMMADIA MASCARA.ALGERIE	
BOBE Henri	55/59	Le temps de vivre.Quartier des craux 13580 LA FARE DES OLIVIER	79705549
BOISSON Pierre	55/59	55 Allée des alizés 73230 BARBY	84423707
BONARDI J.P	45/49	?.....	
BONEFOY Guy	55/59	?.....	
BOUKOIT		?.....	
BOUSBA Amar	55/59	4 Av/ M. VAN PRAAG Bte 4- 1180 BRUXELLES BELGIQUE	
BRANCAZ Pierre	45/48	?....	
BRUN Louis		Enseignant.DCD	
BUCHMAN Yves	49/52	Le clos Ste Anne.Al.de Gardolle 33980 AUDENCE	56269359
CABALLERO Roger	54/60	2403 Chemin de la Seyne à BASTIAN 83500 LA SEYNE/MER	94747937
CAMPILLO Claude			
CARASCO thomas	55/58	Rue du 8 mai 1945-33150 CENON	56322588
CARUANA Gaby		24 Rue Dourmillon 63350 MARINGUES	
CASSAGNE Roland	54/58	62 Impasse beauregard 83100 TOULON	
CHAUVET Henri	49/53	71 Résidence port sud 66750 St.CYPRIEN	68371239
CORTES Michel	51/55	Les fontenelles.Ch.St Lambert 83600 FREJUS	94523335
CRUANES J.Pierre	54/60	206 Rue Vendome 69003 LYON	78609353
DANGLA J.Paul	55/59	1 Square P.Ronsard 33260 LA TESTE	56547234
DAVO Claude	51/54	?.....	
DEBRAND J.	54/60	46 Rue du Troisy 92140 CLAMART	46445546
DEJEAN J.Pierre	45/48	18 Rue des acacias 33270 BOULIAC	56202120
DURBEC Adrien		DQA /DSO 10 Rue roquemaurel 31300 TOULOUSE	62214400
DOMON Roland		26 Rue F.Arago 13005 MARSEILLE	91429879
ECK Paul	46/49	1 Rue Jules Isaac.Res.Armorial 13009 MARSEILLE	
ESCRIBE Charly	48/51	BP 425.-11105 NARBONNE(à conf.)	
FAGES Alain	56/60	?.....	
FANGEAUD Jacques	54/60	Chem. du puits du soule.13122 VENTABREN	
FARDET Daniel	58/62	?.....	
FAVRE Hubert	51/54	57 Rte de Villefranche 6340 LA TRINITE VICTOR	.../...

FERNANDEZ Octave	50/56	26 Ave.des fougères 33138 CASSY LANTON	56329919
FLORIT José	47/53	Le parc Eiffel.36 rue des bruyeres 92310 SEVRES	45344247
FORTUNE Jean	48/55	21 Route des gardes 92190 MEUDON	45344440
FOUCHER André	47/53	109 Ave. des hameaux 91130 RIS ORANGIS	69068045
GARCIA Armand	55/59	34 Rue V.HUGO 38430 MOIRANS	
GINESTE Guy	48/52	Les dunes atlantique.40130 CAP BRETON	
GOLVIN Michel			
GONGORA françois	51/54		
GONZALEZ Alfred	45/49	44 rue du Dr.Charcot.91330 YERRES	69489334
GRAILLE Richard		51 Ave. du Ray.06100 NICE	93842078
GLE Y henri	59/63	Collège St Europe.1 Chem. St.Donnat 13100 AIX EN PROVENCE	42234095
HALIMI Wiliam	45/48	26 Rue E.Renan.21300 CHENOVE	80525881
HIBANEZ J.Marie	57/61		
LAURENT joseph	50/54		
LEBELLE pierre	53/59	29 bis rue de la Boulie 91370 VERRIERES LE BUISSON	69302216
LEGER Adré	58/62	Villa Oued Fodda.221 Rte de Bellet 06200 NICE	93378834
LEJOLIVET André	46/50	1 Allée des mimosas la Californie 83320 CARQUEIRANNE.	94573047
LEVEQUE claude	50/53	Chem. du carme.83560 RIANs	93805293
LIVI J.Pierre	52/54	28 Ave.de la belle image.94440 MAROLLES (EN BRIE)	45951117
LONGHI Jean	Chef/T	MONCRECON St.MARTIN DU PUY.58140 LORMES	86622383
LOPEZ Lucien	48/52	13 Chem.de la procession.34420 PORTIRAGNES	67909110
LORENT Michel	51/55	10 Blvd de Larminat.34500 BEZIERS	67622102
LOUMANI Abdelkad.	55/60	33 rue Parmentier.HYDRA.ALGER	
LUBRANO Christ.	53/59	8 Rue de la colline.33360 LATRESNE	56206096
MANDRILLON Armand	S.Gen	DCD.2 rue des jardins.25000 BESANCON	
MANDRILLON JP(fils)		86 Grande rue.25000 BESANCON	81820741
MARTIN Jacques	ING.G	DCD	
MARTINEZ Laurent		39,40 Ave.de la Marne.92120 MONTROUGE	46554471
MENTALECHETA Yous.	50/56	19 Rue Castagnary.75015 PARIS	
MICHAU Georges	57/62	Lot.gde garrigues.20 Rue Moucadou St.Brès 34670 ST.BRES	67702759
MICHEL Etienne	45/48		
MIGLIORINI Daniel	58/62	49 Montée de brousse.30313 VERGEZE	66737625
MOISSAN Jacques	56/60	22 Rue Galliéni.36400 LA CHARTRE ...ou:BP 3227 LOME(TOGO)	54482763
MOLLINA J.P	54/58	40 Bis rue du menil.92600 ASNIERES	47902755
MORENO André		Le Bourg.63310 VILLENEUVE LES CERFS	
MOUSSOUNI Belkac.	55/59	Chez mme MOUSSOUNI épouse BENNAI 82 Rue Guébriant.75020 PARIS	
NARDONNE Vincent	54/60		
NICOLET Henri	56/60	32 rue de la république.95740 FREPILLON	39607034
NOGUES Pierre	56/58	112 Ave.de Lodève.34000 MONTPELLIER	67758645
NUGERE Gérard		DCD	
OUDOT Pierre	55/60	23 Rue V.Hugo.33290 LE PIAN-MEDOC	56350934
PARABIS Marcel	53/57	Lot.le Voltaire.52 Rue mme de Sévigné 30540 MILHAUD	
PARRA Henri	50/54	Sans changement.....	
PENOT Lionel	55/59	MASKINOUGE L'AGRIERE.17150 CONSAC	46496000
PEREZ J.P	50/54	66 Impasse des pageots.34000 CARNON	
PERRIN Robert	50/54		

PETIT Pierre	53/57	42 Rte de Gallice(OTAN/NAHEMA)13083 AIX (EN PROVENCE)	42959200
PIRIS Alain	52/56	15 Rue E.Degas.91100 St.GERMAIN LES.. CORBEILLES	69890765
PULCRANO Charles	57/62	DCD.	
QUILES Jean Louis	56/62	2 Lotissement les Angeons.41320 CHARTRES (sur CHER)	54980703
RHODES Jean Guy	50/53	Res.Orphée.5 bis Rue du puits qui chante 66000 PERPIGNAN	68354352
ROMEDENE Pierre	48/52	825 Chem. de rabine.ESTAGNOL...	
RUIZ Antoine	53/57	Les espalines Bt.B.06600 ANTIBES	93742981
SALICHON Roger		13 Rue de St.Germain.78260 ACHERES	39111895
		Centre nautique les fauvettes	
		20137 TRINITE DE PORTO VECCHIO	95700056
SEBASTIEN Edgard	46/49	...	
SERRES Fabien	46/54	Res. la ferme du temple.Bat.G.Esc 5 91130 RIS ORANGIS	69060286
SINTES Georges	58/62	14 Rue de Narbonne.Lot.le village 34970 LATTES	67657228
SINTES Pierre	51/57	20 Rue L.Leduc.31130 BALMA	61242243
TALLON Claude		12 Rue des dahlias.34920 LE CRES	67705190
VAUX Bernard	48/52	Rue du Couderc.31770 CLOMIERS	
VINCENT Claude	53/57	DCD	
ZERBIB Max	48/52	Chez mme DORR Viviane. Lot.terras rouges 4 Rue des cerisiers.33127 MARTIGNAS/JALLES	

 N.B:Pour toutes inexactitude,omission,erreur,renseignement complémentaire
 que vous voulez voir figurer dans l'annuaire,bien vouloir vous adresse
 par tout moyen à votre disposition,à l'ami PALOMAR.

RIONS UN PEU :

----- De Gaulle arrive au paradis.Reçu par ST.Pierre,il est très
 étonné par le nombre de pendules à l'entrée.

-Que signifie ceci?demande-t-il.

-Voyez-vous,répond ce dernier,chaque pendule appartient à un homme d'Etat.
 Sitôt que l'un d'eux fait une bêtise,l'aiguille avance,selon la gravité de la
 faute. Regardez,Nixon vient de faire une bêtise,l'aiguille avance d'un quart
 d'heure.Kroutchev également,sa pendule avance de trente minutes...

-Et...pourrais-je voir la mienne?

-Oh!oui répond ST.Pierre.Mais la votre est dans mon bureau.Elle me sert de
 ventilateur.

DEVINETTE:

 Quelle différence y a-t-il entre un rouble et un dollar

Réponse:Un dollar

ENCORE UNE:

 Deux amis se rencontrent:

-Dis donc,ta femme...elle ne porte pas de culotte?

-Comment le sais-tu?

-C'est mon petit doigt qui me l'a dit.

